



Paris, le 16 Mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE – INVITATION

Tremblay-en-France, verte et durable pour un avenir préservé.

Plaçant le Développement durable au coeur de ses actions, la ville de Tremblay-en-France a décidé, d'adhérer au programme «Abeille, sentinelle de l'environnement» et implante six ruches sur son espace communal avenue Lafontaine.

François Asensi, Député, maire de Tremblay-en-France

Henri Clément, Porte-parole de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

ont le plaisir de vous convier à

L'inauguration du Rucher « Abeille, Sentinelle de l'Environnement® »

Samedi 21 Mai 2011 à 16H00

Espace Vert - Terrain communal

71 avenue Lafontaine - 93290 Tremblay-en-France

Sauvegarde d'hectares boisés et classés, développement de la géothermie et des transports publics, réduction des déchets... la ville de Tremblay-en-France place, depuis de nombreuses années, le développement durable au cœur de son action. Elle a ainsi choisi d'installer six ruches sur son terrain communal avenue Lafontaine.

La présence de ces abeilles et du rucher s'inscrivent dans un projet plus vaste de connaissance de la biodiversité et de maintien d'un équilibre écologique. La ville a d'ailleurs adhéré à la Charte de l'Observatoire de la biodiversité de Seine-Saint-Denis, elle souhaite classer en réserve naturelle le ru du Sausset, et implanter de nouveaux jardins familiaux.

Protéger l'environnement

Préserver la biodiversité et maîtriser les consommations énergétiques : mise en place du tri sélectif, ouverture de la déchèterie intercommunale sur la ZAC CDG, nouvelles collectes, installation de containers enterrés à Prévert, Tremblay-en-France multiplie les actions pour protéger son environnement. Les services des Espaces verts, ont également très largement réduit l'utilisation de produits chimiques et la consommation d'eau d'arrosage. Les jardiniers ont même recours à des huiles biologiques pour les tronçonneuses et les tracteurs. Par ailleurs, un nouveau plan de gestion du bois est mis en place pour anticiper les évolutions climatiques.

Mettre en place de nouveaux réflexes

Les achats et les modes de gestion des services municipaux n'échappent pas non plus au principe d'éco-responsabilité. La ville a introduit des clauses économiques, sociales et environnementales dans la passation des marchés publics. Par exemple, depuis plusieurs années, le service des Espaces verts travaille en étroite collaboration avec les services Voirie et Bâtiment pour que la problématique de développement durable soit prise en compte dès la conception des nouveaux projets..

Composée à 80% de forêts, de terres agricoles et d'espaces naturels, malgré une urbanisation soutenue, rappelons que la Région Ile-de-France abrite une biodiversité rare et essentielle qu'il est urgent de protéger.

La protection des abeilles : un engagement crucial de l'UNAF pour la biodiversité

L'UNAF se bat depuis des années pour faire de la protection des abeilles une cause écologique nationale. En effet, cet insecte, non content de nous offrir du miel, est indispensable à la pollinisation, donc à la reproduction de 80% des végétaux, soit environ 200 000 espèces différentes. Or, les abeilles connaissent aujourd'hui un taux de mortalité anormalement élevé de 30% par an.

Lancé en décembre 2005, par l'UNAF, « Abeille, sentinelle de l'environnement » compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de partenaires publics et privés répartis sur l'ensemble du territoire français. Un programme qui s'impose à l'heure où l'abeille est confrontée à un taux de mortalité record, en moyenne 300 000 colonies disparaissent tous les ans depuis 1995 en France. La sauvegarde de l'abeille est un enjeu stratégique qui va bien au-delà du monde des apiculteurs... car l'abeille œuvre pour nous chaque jour.

Chiffres clés de l'Apiculture française

- Nombre d'Apiculteurs
En 1995 : 85 000 apiculteurs
Depuis 2005: moins de 70 000 apiculteurs (statistiques Ministère de l'Agriculture et enquête Gem)
- Consommation nationale en 2010 : 40 000 tonnes environ (plutôt stable)
- Production nationale en 1995 : environ 32 000 tonnes / 33 000 tonnes
en 2010 : estimée à 20 000 tonnes
- Importation
En 1995 : entre 6000 et 7 000 tonnes
En 2010 : 20 000 tonnes (statistiques officielles des douanes)
- Chiffre d'affaire estimé de l'Apiculture : 117 000 000 € environ sans mesurer l'impact de la pollinisation qui représente plus de 2 milliards d'euros en France

Pour en savoir plus sur :

. La Ville de Tremblay-en-France , connectez-vous sur le site www.tremblay-en-france.fr

. La Charte « Abeille sentinelle de l'environnement » téléchargez le Dossier de Presse sur : www.abeillesentinelle.net

CONTACTS PRESSE

Anne Henriot
Relations Presse
Union Nationale de l'Apiculture Française
+33 (0)4 99 61 29 90 / + 33 (0)6 07 03 17 56
anne.henriot@unaf-apiculture.info

Marc Viellard
Service Presse
Tremblay-en-France
01 49 63 69 25 / 06 22 03 74 74
m.viellard@tremblayenfrance.fr